

Éducateur Spécialisé

par la voie de l'apprentissage



Aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation

L'Éducateur Spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.



**Diplôme d'État
niveau 6**



**Condition d'accès
diplôme, certificat ou
titre de niveau 4**



**de réussite
promotion 2024**



**d'insertion
professionnelle
promotion 2023**

Q LES MISSIONS

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes qui ont des déficiences, qu'elles soient physiques ou psychiques, des troubles du comportement ou encore, qui ont des difficultés d'insertion.

Son intervention doit leur permettre de préserver ou de renforcer leur autonomie, de développer leurs capacités à vivre en société. Il peut aussi agir dans le cadre d'actions de prévention.

L'éducateur spécialisé exerce au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle.

📍 LIEUX D'INTERVENTION

L'Éducateur Spécialisé intervient principalement, mais sans exclusivité, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale.

Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.



FORMATION

La formation préparant au Diplôme d'État d'ES se déroule sur 3 ans, alternant temps de formation au CFA et emploi.

La formation théorique comprend 1450 heures.

Un stage de 8 semaines hors employeur peut être réalisé en France ou à l'étranger.

DOMAINES DE FORMATION

- **DF1** : La relation éducative spécialisée (500h)
- **DF2** : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400h)
- **DF3** : Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle (300h)
- **DF4** : Dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (250h)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Effectuer un entretien de positionnement au CFA
- L'entrée en formation peut s'effectuer au maximum 3 mois après la signature du contrat ou peut être immédiate si la formation a débuté.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La carrière d'éducateur spécialisé peut évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement telles que :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention (CAFERUIS)
- Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF)
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissements ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)

PRISE EN CHARGE

- Gratuité de la formation pour l'apprenti
- Fonction publique territoriale : voir conditions prise en charge par le CNFPT
- Fonction publique hospitalière : voir conditions prise en charge ANFH
- Secteur privé : Financement OPCO selon coût contrat fixé par Frances Compétences

ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le CFA qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey
06105 Nice

102 Parvis Gillet | Avenue Philippe Seguin
83300 Draguignan

Tel. 04 92 07 73 24 | cfa@hetis.fr

f in   | www.hetis.fr

CFAHÉTIS
les métiers du social